



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



Institut Régional du Travail Social  
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

CFA giapats  
APPRENTISSAGE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

# DIPLÔME D'ÉTAT MONITEUR ÉDUCATEUR

Digne les Bains



[www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)



# LE METIER DE MONITEUR EDUCATEUR

---

## LA PROFESSION

Le moniteur-éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance.

A travers un accompagnement particulier, le moniteur-éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes. Il participe ainsi à l'action d'éducation, de soutien, de suppléance familiale, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies, en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

## LES LIEUX D'EXERCICE

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

## LES APTITUDES

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficulté.

## TEXTES DE REFERENCES

Référence de la certification visée :

Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Circulaire interministérielle n°DGAS/4A/2007/436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités de formation préparatoires et d'obtention du DEES et du DEME

## LA FORMATION ME

### DUREE ET CONTENUS

La formation de moniteur éducateur est une formation professionnelle alternée sur une amplitude de 18 mois, qui comprend 950 heures de formation théorique et 980 heures de formation pratique.

Elle comporte :

- ✓ 950 heures d'enseignement théorique réparties en 4 domaines de formation (DF) :
  - DF1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé: 400 heures ;
  - DF2 -Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé: 300 heures ;
  - DF3 - Travail en équipe pluri professionnelle: 125 heures ;
  - DF4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles: 125 heures ;
- ✓ Les candidats en voie directe effectuent 980 heures de formation pratique sous forme de stages.
- ✓ Les candidats en situation d'emploi de ME effectuent 280 heures de formation pratique hors structure employeur, auprès d'un public différent.

### ALLEGEMENTS ET DISPENSES

La dispense (Disp) de formation correspond à la validation de la certification du domaine de compétences.

L'allègement (All) de formation dispense de la formation théorique mais nécessite de passer les épreuves de certification.

<i>Domaines de Formation</i> <i>Diplôme détenu par le candidat</i>	<b>DF1</b> <b>Accompagnement sociale et éducatif spécialisé</b>	<b>DF 2</b> <b>Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé</b>	<b>DF 3</b> <b>Travail en équipe pluri-professionnelle</b>	<b>DF 4</b> <b>Implication dans les dynamiques institutionnelles</b>
<b>DETISF</b> <b>Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale</b>		Dispense	Allègement	Dispense
<b>BAC PRO Services de proximité et vie locale</b>			<i>Dispense *</i>	Allègement
<b>BAC PRO Services en milieu rural</b>			Dispense	Allègement
<b>BEATEP Spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale</b>	Allègement		Dispense	Allègement
<b>DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile</b>		Allègement	Allègement	Allègement
<b>DEAF</b> <b>Diplôme d'Etat d'Assistant Familial</b>			Allègement	
<b>DEAMP</b> <b>Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique</b>	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement

\* uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »

# L'ACCES A LA FORMATION

---

## VOIES D'ACCES ET COUT DE FORMATION

Deux voies d'accès à la formation sont possibles :

- ✓ « Etudiant ou voie directe » : formation gratuite subventionnée par le Conseil Régional SUD, ouverte aux personnes en continuité de parcours scolaire ou aux demandeurs d'emploi. Cette formation n'ouvre pas droit à une rémunération mais à une bourse ou indemnité versée mensuellement par le Conseil régional, en regard de la situation de l'étudiant.  
Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « concours » puisque 20 places sont ouvertes.
- ✓ « Stagiaire ou cours d'emploi » : formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétence (OPCO Santé, Transition Pro) finance l'intégralité du coût de la formation, soit 11 400 euros.  
Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « examen » et doivent avoir à minima 10/20 aux épreuves pour être admis.  
Les candidats relevant de ce statut sont soumis à une sélection par quota : 15 places à Digne.

## CONDITIONS D'ACCES - PREREQUIS

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais un niveau de français équivalent à une classe de première des lycées peut être conseillé.

## LES EPREUVES DE SELECTION

Les candidats doivent satisfaire aux épreuves d'admission qui comprennent :

- ✓ **une épreuve écrite d'admissibilité**, d'une durée de 2 heures, consistant en une rédaction sur un sujet d'ordre général ;
- ✓ **une épreuve orale d'admission** consistant en un entretien (30 minutes), permettant à l'établissement de formation d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession

## INSCRIPTIONS POUR UNE ENTREE EN FORMATION

Dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet de l'IRTS PACA et Corse

[www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)

### Pour toute information

IRTS PACA et Corse - Service Communication et Scolarité

20 bd des Salyens

CS 80133

13267 MARSEILLE CEDEX 08

04.91.76.99.00 / 04.91.67.13.00

[irts@irts-pacacorse.com](mailto:irts@irts-pacacorse.com)